

Le CESE a rendu son rapport annuel sur l'état de la France en 2016

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 13/06/2016

Saisine liée : [RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2016 - CROIRE TOUJOURS EN LA FRANCE](#)

Croire toujours en la France

Rapport présenté par [M. Pierre-Antoine Gailly](#) et [M. Benedict Donnelly](#), au nom de [la section de l'économie et des finances](#), présidée par [Mme Hélène Fauvel](#).

Ce rapport part d'un constat : la nécessité de dépasser la seule analyse de l'évolution du PIB pour établir un diagnostic pertinent de l'état de la société française. Le CESE s'appuie sur les dix « nouveaux indicateurs de richesse » complémentaires au PIB retenus par le gouvernement. Ils permettent une observation plus fine, autour de trois enjeux majeurs : la cohésion sociale, la préparation de l'avenir et la qualité de vie.

1. La cohésion sociale mesurée par 4 indicateurs

Les inégalités de revenus : elles se réduisent depuis 2013 grâce aux politiques fiscales et sociales menées depuis 1945.

La pauvreté en conditions de vie : elle affecte particulièrement les jeunes (18,6 % pour les 18-29 ans) contre 7,1 % pour les plus de 65 ans.

Le taux d'emploi : celui des 15-64 ans s'établit à 64,3 % en 2014, il est dans la moyenne des pays européens. Celui des 15-24 ans (28,3 %) se dégrade légèrement.

Le taux de sortie précoce du système scolaire : 9,5 % en France pour une moyenne européenne de 12 %, soit près d'un français sur dix âgés de 18 à 24 ans.

Ces scores sont dans la moyenne européenne et plutôt stable sur longue période. Le sentiment de perte de cohésion existe cependant dans notre pays. L'évolution de l'emploi depuis 2009 est sans doute un facteur majeur de ce qui précède. L'accès aux services publics se réduit alors que le numérique n'est pas encore accessible à tous. Les extrémismes progressent, comme un réflexe de repli sur soi.

2. La préparation de l'avenir appréhendée par 4 indicateurs

L'effort de recherche : 2.26 % du PIB en 2014, en deçà de l'objectif de 3 % de la stratégie de Lisbonne, et de l'effort effectué par l'Allemagne et les pays scandinaves.

L'endettement : le poids de notre dette publique est supérieur à la moyenne européenne. La dette des ménages français, comparable à celle des allemands, est inférieure de moitié à celle observée au Danemark.

L’empreinte carbone : plutôt stable ou en légère baisse, alors que la délocalisation de notre outil industriel se poursuit.

L’artificialisation des sols : elle couvre 9,3 % du territoire métropolitain en 2014, en croissance de 490 000 hectares depuis 2006, soit un niveau plus élevé (5,8 %) que la moyenne européenne (4,6 %).

Ces quatre indicateurs ne portent pas à l’enthousiasme. L’effort de recherche est insuffisant par rapport à nos concurrents. La problématique carbone est prise en compte mais des freins existent et les décisions tardent. Nous consommons notre « ressource sol » sans réflexion d’ensemble en matière d’aménagement du territoire. L’importance de notre dette globale et l’absence de confiance dans un avenir soutenable contribuent à freiner les volontés d’investissements indispensables. En résumé, la France ne prépare pas suffisamment bien son avenir !

3. La qualité de vie appréciée par 2 indicateurs

L’espérance de vie en bonne santé : malgré les baisses récentes, elle est de 63,8 ans, en augmentation de deux ans sur les vingt dernières années.

L’indicateur de satisfaction dans la vie : il vise à agréger nos subjectivités individuelles pour capter l’humeur de notre pays. En 2013, la France (7,0) se situe juste en dessous de la moyenne européenne (7,1).

Le rapport annuel sur l’état de la France est adopté. Résultats du vote : 161 pour, 0 contre, 2 abstentions.

Pierre-Antoine Gailly est membre au titre de la vie économique et dialogue social et représentants des entreprises privées industrielles, commerciales et de services. Il siège au CESE à la section de l’économie et des finances où il représente le groupe des entreprises.

Benedict Donnelly est consultant et président de l’association Hermione-La Fayette. Il siège au CESE à la section de l’économie et des finances en tant que personnalités associées.